

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité (paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le jeudi 12 décembre 2024 à 19 h à la salle du conseil située au 3^e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Christian Brault, Mathieu Gagné, Mélanie Genesse, Paul Lavallière et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

24-12-214 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. Jean-François Poirier
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

24-12-215 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 12 décembre 2024.

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et unanimement résolu

Que le conseil de la municipalité (paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale / Finances / Greffe
 - 3.1 Adoption du budget pour l'année 2025
 - 3.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
4. Période de questions ayant trait au budget seulement
5. Levée de la séance

ADOPTÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES / GREFFE

24-12-216 ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. Mathieu Gagné
Et unanimement résolu

Que le budget de fonctionnement de la municipalité (paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague pour l'année 2025 soit et est approuvé au montant de 4 139 233 \$.

Qu'un résumé explicatif du budget pour l'année 2025 soit publié conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉ

24-12-217 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et unanimement résolu

Que le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 pour un montant de 9 245 000 \$.

Qu'un résumé explicatif du programme triennal en immobilisations 2025-2026-2027 soit publié conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS AYANT TRAIT AU BUDGET SEULEMENT

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

24-12-218 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par M. Mathieu Gagné
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 03.

ADOPTÉ

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et
Greffière-trésorière